



Programme

French Tech 2030

Annonce des lauréats
de la 1^{ère} édition

14 juin 2023





« Le développement d'une économie innovante et industrielle est essentiel pour garantir notre souveraineté, à la fois économique, technologique et politique. Que ce soit pour assurer la défense de notre démocratie, accélérer la décarbonation de l'économie, remporter les défis technologiques de demain, relocaliser certaines filières industrielles de pointe ou encore assurer la vitalité de la population, notre capacité à inventer et à décider de nouvelles solutions nous permet de choisir librement les grandes orientations de notre pays. Les États qui réussiront à favoriser l'émergence de cette nouvelle génération d'entreprises bénéficieront des retombées économiques, sociales, environnementales et de la création d'emplois qui en résulteront.

Le développement d'innovations disruptives est crucial, car nous devons collectivement trouver des solutions radicalement nouvelles pour faire face aux grands défis de notre société. Les convergences de ces technologies et d'approches vont également accélérer et redéfinir l'innovation pour les décennies à venir. À travers France 2030, le Gouvernement soutient massivement l'innovation en priorisant les secteurs qui répondent à ces défis et en concentrant les investissements. La France se distingue des autres pays en concentrant plus de la moitié des fonds vers les acteurs émergents, notamment les start-up. Nous avons besoin de voir émerger une nouvelle génération d'entreprises technologiques et industrielles.

L'écosystème start-up DeepTech français connaît une très forte dynamique et se positionne déjà parmi les leaders européens. Il doit néanmoins relever de multiples défis face à une compétition mondiale forte, et l'État se doit de mobiliser les leviers administratifs, financiers et réglementaires en faveur de l'innovation de rupture, pour atteindre son plein potentiel. En effet, les start-up DeepTech se caractérisent par des environnements avec de fortes barrières à l'entrée, notamment technologiques, et une forte intensité capitalistique. Les défis sont d'autant plus importants que le développement de ces technologies nécessite des investissements financiers et humains importants, dans un cadre où la mise sur le marché est généralement lointaine et plus risquée que les autres entreprises du secteur.

Le Gouvernement réaffirme son soutien à l'excellence et l'innovation de l'écosystème français à travers le plan France 2030, et notamment le programme French Tech 2030, co-piloté par la Mission French Tech, au sein de la Direction Générale des Entreprises, et le secrétariat général pour l'investissement et Bpifrance. La première promotion de lauréats est présentée aujourd'hui.

Nous tenons à féliciter les lauréats du programme French Tech 2030. Nous sommes fiers que le Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique et le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche soient aux côtés des entrepreneurs et des chercheurs pour soutenir des technologies décisives pour la souveraineté technologique et industrielle française. »

BRUNO LE MAIRE

Ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique

JEAN-NOËL BARROT

Ministre délégué chargé de la Transition numérique et des Télécommunications

ROLAND LESCURE

Ministre délégué chargé de l'industrie

SYLVIE RETAILLEAU

Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

ÉDITO DE BRUNO BONNELL



BRUNO BONNELL

**Secrétaire général pour
l'investissement – France 2030**

« L'innovation est essentielle pour répondre aux grands défis de demain : attractivité, transition éco-énergétique et souveraineté économique. L'innovation doit répondre à des demandes sociétales. C'est ce à quoi nous croyons à travers France 2030.

Lors de la présentation du Next40/FT120, le Président de la République a souhaité renforcer l'accompagnement d'une centaine d'entreprises innovantes, dans un contexte de compétition internationale particulièrement agressive. Ces soutiens devront également permettre d'augmenter la prise de risque au sein de France 2030 et la part des acteurs émergents.

Par une politique de soutien ad-hoc assumée, le programme French Tech 2030 doit combiner accompagnement financier (via les différents dispositifs existants et à créer au sein de France

2030) et extra-financier (accompagnement spécifique de tous les services de l'Etat et des territoires), afin de faire émerger, sur les différentes verticales de France 2030, de nouveaux champions à l'horizon 2030. Ce programme vise également à encourager les échanges de bonnes pratiques, les collaborations technologiques ou accords commerciaux entre les entreprises

Avec, plus de 840 dossiers candidats en moins d'un mois, la sélection a été particulièrement difficile et nous a, une nouvelle fois, montré que la France regorge de pépites technologiques sérieuses et pointues. Au lieu d'un Top 100, c'est donc un Top 125 que l'Etat va accompagner « sur-mesure ». Les 125 lauréats ont ainsi démontré le haut potentiel de croissance, d'impact mais aussi d'audace de leur projet ! Le choix s'est porté sur des entreprises avec un niveau de maturité économique et technologique élevé pour maximiser l'impact du programme. Nous pouvons également noter que l'objectif de 25% d'entreprises fondées ou dirigées par des femmes, avec 0 discrimination positive, est dépassé.

Les projets lauréats sont parfaitement alignés avec l'engagement de France 2030 de mieux vivre, mieux produire et mieux comprendre le monde. Cette ambition d'indépendance et de souveraineté nous impose de mettre tous les moyens nécessaires pour révéler les acteurs de demain et les faire rayonner sur la scène internationale. Ce sera chose faite avec cet accompagnement ultra ciblé et de haut niveau. Outre le classique et incontournable accompagnement financier, ce sont surtout les mesures d'accompagnement extra-financier qui seront décisives et permettront de réellement changer la donne : export, opportunités commerciales, stratégie de politique d'influence économique au plan mondial, etc.

L'enjeu maintenant est de tenir nos engagements et d'amorcer avec la Mission French Tech, les services de l'État et les partenaires de France 2030, l'accompagnement des 125 lauréats, que je félicite à nouveau. C'est un vrai défi collectif pour les pouvoirs publics, tous les services de l'État seront mobilisés et sur le pont. »

ÉDITO DE CLARA CHAPPAZ



CLARA CHAPPAZ

**Directrice de la
Mission French Tech**

« Le programme French Tech 2030 représente une nouvelle étape dans le soutien à l'émergence d'entreprises développant des innovations révolutionnaires, en regroupant dans une seule initiative la stratégie de financement et d'accompagnement de l'État. Nous nous alignons pleinement sur les priorités de France 2030. La création d'une offre technologique française est une condition essentielle pour préserver notre souveraineté économique, et les start-up jouent un rôle déterminant dans la création de nouvelles solutions à grande échelle.

Le programme French Tech 2030 s'inscrit dans la dynamique DeepTech et industrielle lancée par la promotion 2023 du French Tech Next40/F120 à travers l'introduction de start-up qui déploient des solutions nouvelles, notamment pour faire face aux défis de la transition écologique.

Je suis ravie de cette collaboration renforcée avec France 2030 et le SGPI (Secrétariat général pour l'investissement), les ministères impliqués ainsi que de notre partenariat renforcé avec les opérateurs de France 2030.

Les start-up de la promotion du French Tech 2030 que nous présentons aujourd'hui rejoignent le rang de ces entreprises qui font et feront la différence pour apporter des solutions concrètes et à grande échelle.

C'est pourquoi la Mission French Tech se félicite de pouvoir accompagner les actuels et futurs leaders français. »

ÉDITO DE NICOLAS DUFOURCQ



NICOLAS DUFOURCQ
Directeur général de Bpifrance

« La France a changé en 10 ans, beaucoup. Un écosystème très profond de start-up et de fonds, répartis sur tout le territoire a transformé l'économie et la perception de la France à l'étranger. La French Tech est un actif de la marque France.

A la BPI nous n'avons de cesse de le renforcer. D'abord, depuis 2019 avec le lancement du Plan DeepTech, déployé par Bpifrance dans le cadre de France 2030, qui a pour objectif de faire de la France un acteur majeur de l'innovation de rupture à l'échelle internationale et d'atteindre la création de 500 start-up issues de la recherche chaque année d'ici 2030. Début 2022 le Plan Startups et PME industrielles, également mis en œuvre par Bpifrance dans le cadre de France 2030, qui a pour ambition de

relancer la dynamique industrielle sur tout le territoire par l'innovation, est venu renforcer ces actions. La mobilisation de l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur et des moyens mis à disposition par France 2030 ont permis de renforcer la dynamique avec de premiers résultats et l'apparition de start-up emblématiques.

A titre d'exemple, 320 start-up DeepTech ont été créées en 2022, un nombre multiplié par 2 depuis 2018, tandis que les montants levés par les startups DeepTech sur les quatre dernières années ont augmenté de + 240 %. La même année, 35 sites industriels innovants ont été inaugurés par des start-up, essentiellement des lignes pilotes ou des premières usines, majoritairement dans les domaines de l'agro-industrie, de la valorisation de déchets et de la chimie industrielle.

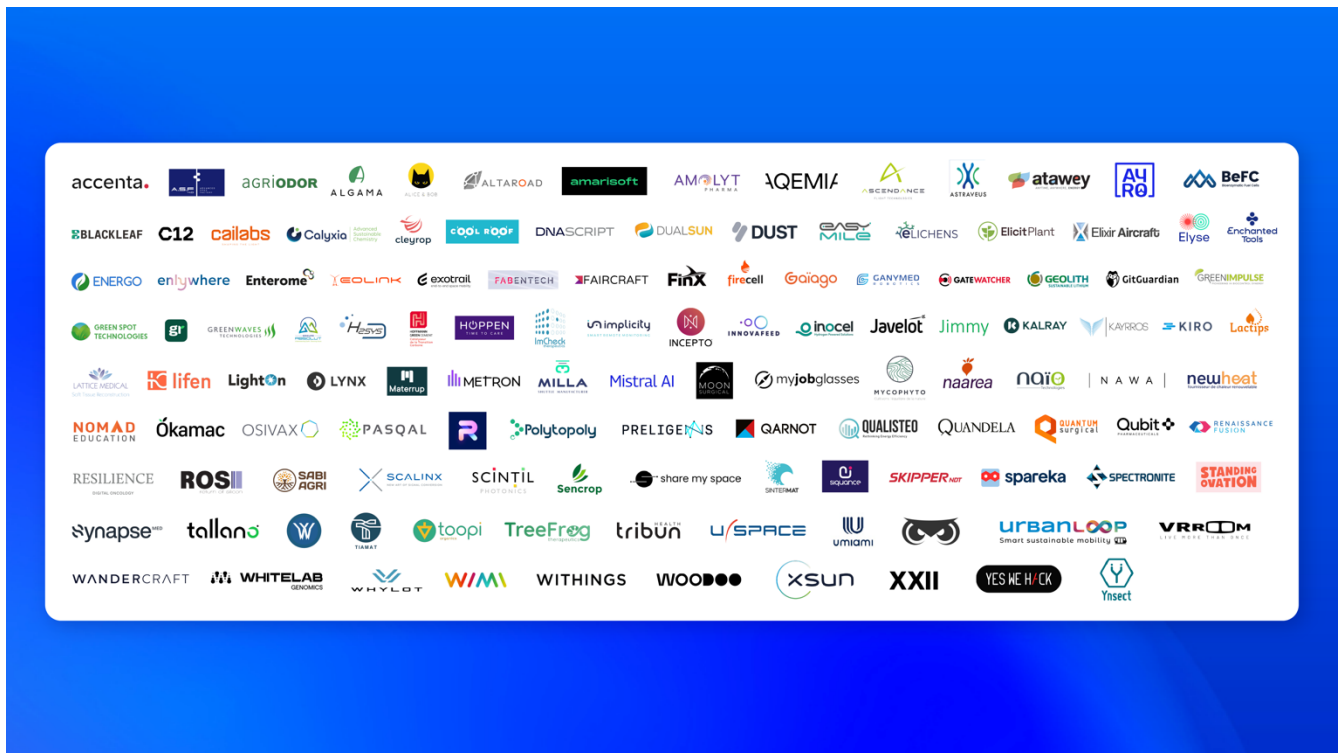
Le programme French Tech 2030 est une nouvelle pierre de cet édifice qui doit nous permettre de poursuivre le développement de start-up dans des secteurs stratégiques clés, dans un contexte de renforcement de la concurrence internationale. Je suis convaincu que l'accompagnement extra financier des entrepreneurs est un levier fondamental pour aider les dirigeants à surmonter leur solitude et développer l'ambition de leurs projets dans la phase d'accélération de leur croissance.

Je félicite l'ensemble des lauréats qui rejoignent cette première promotion du programme French Tech 2030. Ils constitueront les leaders économiques de demain, les champions technologiques qui répondront aux défis environnementaux et sociétaux de notre temps. Ils peuvent compter sur les équipes de Bpifrance, qui les accompagnent déjà depuis plusieurs années, pour s'engager plus fortement encore au service de leurs succès, et ceux de la France ! »

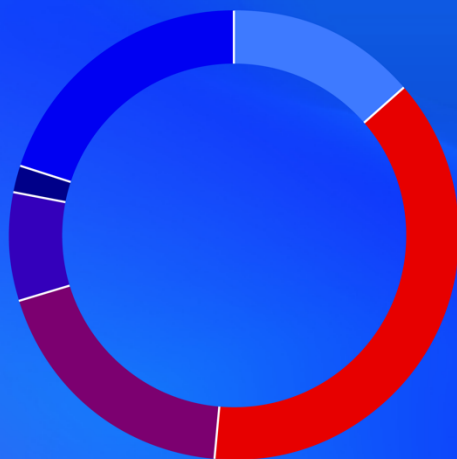
SOMMAIRE

LA PROMOTION 2023 DU PROGRAMME FRENCH TECH 2030	7
LE PROGRAMME FRENCH TECH 2030 : UNE PROMOTION DE 125 ACTEURS ÉMERGENTS DE L'INNOVATION QUI RÉPONDENT À DES ENJEUX DE SOCIÉTÉ ET DE SOUVERAINETÉ	9
UNE AMBITION DE SOUVERAINETÉ ET DE RÉ-INDUSTRIALISATION	9
UNE SÉLECTION FONDÉE SUR DES CRITÈRES DE POTENTIEL ÉCONOMIQUE ET TECHNOLOGIQUE	10
DES SOLUTIONS QUI RÉPONDENT AUX GRANDS ENJEUX INDUSTRIELS ET TECHNOLOGIQUES	10
UN PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ AUX ACTEURS ÉMERGENTS	11
LE PROGRAMME FRENCH TECH 2030 SE MOBILISE SUR LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIÉTAUX	12
L'ENJEU DE LA PARITÉ, AU CŒUR DE L'ÉCOSYSTÈME INNOVANT FRANÇAIS	13
A PROPOS DE FRANCE 2030	14

LA PROMOTION 2023 DU PROGRAMME FRENCH TECH 2030



Répartition des lauréats du programme French Tech 2030 par verticale



- Agri : 14%
- Transition écologique : 38%
- Numérique : 19%
- Nouvelles frontières : 8%
(marines, spatiales, quantiques)
- Éducation : 2%
- Santé : 20%

Le programme French Tech 2030 en quelques chiffres

125

lauréats répartis
en **6 verticales**
France 2030

52% de la promotion est engagé
dans la **transition écologique**

30% de **PDG femmes** ou
co-fondatrices

69% des lauréats possèdent au
moins **une usine** ou ont
un projet d'usine

LE PROGRAMME FRENCH TECH 2030 : UNE PROMOTION DE 125 ACTEURS ÉMERGENTS DE L'INNOVATION QUI RÉPONDENT À DES ENJEUX DE SOCIÉTÉ ET DE SOUVERAINETÉ

Une ambition de souveraineté et de réindustrialisation

Le développement d'innovations technologiques est une condition essentielle pour identifier et déployer des solutions radicalement nouvelles pour répondre aux grands enjeux de notre société. Les pays qui sauront faire émerger et déployer cette nouvelle génération d'entreprises disposeront d'une souveraineté technologique renforcée et bénéficieront des retombées économiques, sociales, environnementales et des créations d'emplois qui en résulteront. Lancé en octobre 2021, le plan France 2030, piloté par le secrétariat général pour l'investissement, vise à soutenir l'émergence de ces innovations et les traduire en succès économique.

Cette souveraineté technologique doit également créer les champions industriels de demain. La France doit être non seulement à la pointe de l'innovation mais aussi de la production industrielle, pour redynamiser nos territoires, contribuer au plein emploi, ressourcer notre industrie et lui donner des positions compétitives puissantes.

Dans un contexte de compétition internationale particulièrement forte, le Président de la République a annoncé le 20 février 2023 la mise en place d'une initiative destinée à renforcer l'accompagnement d'une centaine d'entreprises particulièrement innovantes développant des innovations de rupture sur l'ensemble des objectifs de France 2030. La création du programme d'accompagnement « French Tech 2030 » vise à traduire cet objectif : les entreprises sélectionnées bénéficieront d'un accompagnement financier sur-mesure et extra financier de la Mission French Tech, en coordination avec le Secrétariat général pour l'investissement, les coordinateurs des stratégies France 2030 et tous les ministères et opérateurs concernés (dont Bpifrance).

« Il faut continuer à accélérer sur les besoins de rupture. C'est une course de vitesse et d'échelle. Nous devons continuer à prendre davantage de risques, mobiliser davantage l'ensemble des acteurs émergents. Il nous faut travailler Etat, start-up et investisseurs privés, toutes catégories confondues. Je souhaite que d'ici l'été nous ayons identifié et qu'on puisse accompagner une centaine d'entreprises technologiques qui s'inscrivent dans les objectifs de France 2030 comme on a réussi à le faire avec les entreprises du French Tech 120. Sur ce volet-là, mobilisation générale pour concentrer les instruments et accélérer d'ici la fin du printemps. »

Emmanuel Macron, Président de la République française, discours du 20 février 2022

Le programme French Tech 2030 accompagnera ainsi des acteurs émergents, préférentiellement de la DeepTech, positionnés sur des secteurs économiques ou des technologiques jugés prioritaires pour la France. Les lauréats de cette première promotion interviennent sur des enjeux ciblés par les 10 objectifs et les 6 leviers de France 2030, avec une attention particulière portée aux solutions renforçant notre souveraineté industrielle et technologique.

L'ambition de ce programme est d'accompagner ces acteurs émergents pour accélérer leur développement. Les voir rejoindre le French Tech Next40 sera par exemple un gage de réussite de cette initiative.

Une sélection fondée sur des critères de potentiel économique et technologique

La sélection a été réalisée dans la perspective de soutenir les entreprises en capacité d'accélérer leur développement, avec un niveau technologique et un potentiel économique particulièrement importants. La dimension industrielle des projets a également été prise en compte.

- Une maturité économique et technologique leur permettant d'accélérer le déploiement de leur projet et d'utiliser au maximum l'offre d'accompagnement proposée. Ils se situent ainsi à un niveau de maturité économique et technologique relativement avancé (TRL 5 minimum, sauf lorsque les enjeux technologiques justifient la mise en place d'un accompagnement dans une phase antérieure (comme par exemple dans le secteur du nucléaire ou certains domaines de la santé).
- Un seuil d'éligibilité économique minimal élevé, fixé à 5 millions d'euros, prenant en compte tous les modes de financement : levée de fonds, dette obtenue auprès du secteur privé et chiffre d'affaires additionnés ; une entreprise pouvait être cotée en bourse mais avec une introduction inférieure à 150 millions d'euros.

L'appel à candidatures a permis de recevoir 842 dossiers. La sélection a été réalisée par un comité de sélection présidé par Bruno BONNELL, Secrétaire général pour l'investissement en charge de France 2030 et composé de représentants de la Direction Générale des Entreprises, la Direction Générale de la Recherche et de l'Innovation, de l'Agence d'Innovation Défense et du Commissariat Général au Développement Durable. L'instruction a été réalisée par les différentes administrations représentées dans le comité et en associant étroitement les coordinateurs de France 2030.

Des solutions qui répondent aux grands enjeux industriels et technologiques

La capacité des entreprises à répondre aux grands enjeux de souveraineté industrielle et technologique a été analysée au regard de leur capacité à développer de nouvelles activités, qui peuvent devenir de futurs domaines d'excellence. Dans cette dynamique, on compte 64 des lauréats du French Tech 2030 associés à des problématiques de transition écologique. Les solutions de cette première promotion du programme French Tech 2030 sont susceptibles de contribuer significativement à l'objectif d'industrialisation puisqu'une proportion importante est à vocation industrielle. On retrouve notamment, parmi les lauréats, 69% des entreprises lauréates possèdent au moins une usine ou ont un projet d'usine, en France ou à l'international.

- **S'orienter vers les nouvelles frontières, marines, spatiales et quantiques.** Pasqal (Palaiseau, Ile-de-France) construit des ordinateurs quantiques à partir d'atomes neutres ordonnés en réseaux 2D et 3D dans le but d'apporter un avantage quantique pratique à ses clients, sur des problèmes concrets, en particulier dans la simulation et l'optimisation quantiques. A titre d'exemple, Pasqal travaille avec Thalès pour développer des capteurs et des communications quantiques, qui constitueront une véritable percée pour de nombreux domaines d'application de Thalès. Pasqal leur permet de concevoir et de résoudre des problèmes d'optimisation liés à des cas d'utilisation réels très importants pour leurs clients, tels que l'optimisation du trafic aérien ou la planification de missions spatiales.
- **Assurer notre souveraineté numérique.** Dust (Paris, Ile-de-France) utilise des modèles d'intelligence artificielle générative pour offrir une suite logicielle d'assistance personnalisée à ses utilisateurs B2B. Dust fournit des outils pour aider les travailleurs du savoir à effectuer certaines tâches plus efficacement. En particulier, Dust peut offrir des réponses ou suggestions textuelles précises et contextuelles permettant à des collaborateurs d'éviter des tâches à moindre valeur ajoutée, de se concentrer sur des projets plus importants et de mieux travailler ensemble.

- **Faire de la France un leader européen souverain en innovation en santé.** OSIVAX (Lyon - Auvergne-Rhône-Alpes) développe une nouvelle classe innovante de vaccins universels permettant d'anticiper les mutations des virus pandémiques et saisonniers. Créé à partir d'une plateforme technologique, son premier vaccin, qui protège contre toutes les souches de grippe, a déjà été testé sur plus de 800 patients et présente une efficacité très supérieure aux vaccins existants.
- **Mieux produire en décarbonant notre société.** ROSI Solar (Grenoble, Auvergne-Rhône-Alpes) propose des solutions innovantes pour recycler et revaloriser les matières premières de l'industrie photovoltaïque. Ces technologies permettent de récupérer le silicium ultra-pur et les autres métaux perdus lors de la production des cellules photovoltaïques et de la fin de vie des panneaux solaires. Afin de revaloriser les matières premières de l'industrie photovoltaïque, ROSI Solar vise une capacité de recyclage totale de 700 tonnes de silicium par an à l'horizon 2025.
- **Renforcer notre souveraineté alimentaire.** Gaiago (Saint-Malo, Bretagne) accompagne les agriculteurs dans la transition agroécologique et l'adaptation au changement climatique, en fournissant des intrants et solutions fondés sur le vivant, pour revitaliser les sols agricoles. Ces technologies innovantes pour toutes les cultures permettent de restaurer les fonctions vitales des sols, de diversifier les sources de nutrition azotées et de réduire les intrants de synthèse.
- **Placer la France en tête de la production de contenus culturels et créatifs, et des technologies immersives.** Vrroom (Beziers, Occitanie) est un studio de production de spectacles virtuels et une plateforme de divertissement immersif basée en France. Accessible en VR ou sur smartphones, cette plateforme vise à devenir le YouTube ou Twitch du métavers, permettant aux créateurs de contenu de construire leurs minivers en quelques clics et monétiser leurs spectacles avec un système de billetterie intégré ou via des transactions d'objets virtuels.

UN PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ AUX ACTEURS ÉMERGENTS

Les 125 acteurs émergents sélectionnés bénéficieront de l'accompagnement de la Mission French Tech pendant une durée minimale d'un an, renouvelable. Le programme mis en place a pour objectif d'apporter un accompagnement financier et extra-financier au travers d'un appui individuel et collectif sur les enjeux stratégiques des entreprises, tels que le développement international, le financement, le développement commercial (achat public et achat privé), le recrutement, l'implantation territoriale, la stratégie de propriété intellectuelle, de normalisation et de cybersécurité, les enjeux réglementaires, etc. Cet accompagnement sera piloté par la Mission French Tech.

L'accompagnement comprend notamment :

- **Des actions de visibilité en France et à l'international avec le réseau French Tech** (médias, événements en France et à l'international, accès et la promotion au réseau des 16 Capitales French Tech et 99 Communautés French Tech en France et à l'international) et une intégration dans les actions de diplomatie économique de la France ;

- **Un accompagnement financier**, avec un appui pour faciliter l'accès aux financements publics de France 2030, réalisé par une équipe dédiée de Bpifrance ; des opportunités de rencontres avec des financeurs privés (fonds d'investissement, banques, Euronext) ;
- **Un accompagnement sur le développement commercial**, avec des opportunités de rencontres des acheteurs publics et privés (grands groupes, ETI, etc.) ;
- **Un accompagnement sur mesure concernant les enjeux de valorisation, d'influence et de souveraineté économique** : la mise en place et le déploiement **de stratégies ambitieuses de propriété intellectuelle** et de **veille économique**, participation aux avancées en matière de **normalisation volontaire**, mise en place d'une politique de **cybersécurité** adaptée, etc. ;
- **Un accompagnement sur les enjeux réglementaires**, par exemple avec l'Agence de l'innovation en santé pour ce secteur ;
- **Un accompagnement spécifique sur les enjeux industriels** via l'aide à l'identification du foncier économique, un suivi sur les détails d'obtention d'autorisations administratives et réglementaires, une aide au renforcement de l'accès aux talents nécessaires au développement d'une activité industrielle ;
- **Une offre d'accompagnement sur-mesure du réseau des « Correspondants French Tech »** : ce réseau réunit 60 administrations et services publics partenaires de la Mission French Tech, qui se sont mobilisés pour contribuer au succès des start-up accompagnées par la Mission, en particulier celles du French Tech Next40/120 (Business France, INPI, Banque de France, Urssaf, AFNOR, DGFIP, etc.).

De plus, afin d'accompagner au mieux la promotion 2023 du programme French Tech 2030 et d'assurer la cohérence avec France 2030, la Mission French Tech continuera à travailler en étroite collaboration avec les différents services de l'État et opérateurs : le Secrétariat général pour l'investissement, le Ministère de l'Économie des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique auquel elle est rattachée (Direction Générale des Entreprises), le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (Direction Générale de la Recherche et de l'Innovation), le Ministère des Armées (Agence de l'Innovation de Défense), le Ministère de la Transition Écologique (Agence de l'Innovation pour les Transports et le Commissariat Général au Développement Durable), le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (Direction Générale de la Performance économique et environnementale des Entreprises), Bpifrance, l'Ademe, la Caisse des dépôts et des consignations, l'Agence nationale de la recherche.

LE PROGRAMME FRENCH TECH 2030 SE MOBILISE SUR LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIÉTAUX

En complément des critères technologiques et économiques, la sélection du programme French Tech 2030 avait pour objectif de comporter au moins :

- 50% d'entreprises œuvrant pour la réduction de l'impact carbone et la transition écologique ;
- 25% de lauréats fondés ou dirigés par une femme.

Ces objectifs sont atteints et même dépassés avec près de 52 % d'acteurs émergents agissant pour la transition écologique 30 % de femmes PDG ou co-fondatrices.

Dans la continuité des priorités portées par la Mission French Tech, les lauréats accéderont également à un accompagnement sur les enjeux de transition écologique, de parité et d'inclusion :

- sur l'intégration des enjeux de transition écologique dans le modèle de développement (éco-conception, industrie verte, etc.) et la réalisation d'un bilan carbone et d'un plan d'action ;
- sur le renforcement de la parité, notamment par des ateliers sur les cinq engagements du "pacte parité" de la Mission French Tech ;
- sur le renforcement de l'inclusion dans l'entreprise, notamment en matière de recrutements ;

L'enjeu de la parité, au cœur de l'écosystème innovant français

La Mission French Tech invite l'écosystème à devenir plus paritaire, avec la mise en œuvre du Pacte Parité, lancé en mai 2022.

Ce Pacte a été co-construit en collaboration avec les start-up engagées de l'écosystème, en partant de ce qui fonctionnait déjà chez certaines d'entre-elles, pour créer un mouvement collectif. Les ateliers concrets et pratiques, centrés sur les constats de problématiques et le partage de solutions, ont permis d'aller plus loin et de prendre des engagements pour accélérer concrètement sur cet enjeu.

Les 5 engagements du Pacte Parité (mai 2022) :

1. Atteindre un seuil minimal de 20 % de femmes siégeant au board de l'entreprise d'ici 2025 puis 40 % d'ici 2028
2. Former 100 % des managers sur les enjeux de la diversité et la lutte contre les discriminations et le harcèlement d'ici la fin de 2022
3. Garantir dès maintenant que 100% des fiches de postes publiées par l'entreprise s'adressent aux profils autant féminins que masculins
4. Constituer une équipe paritaire de représentantes et représentants amenés à prendre la parole au nom de l'entreprise, en interne et en externe d'ici fin 2022
5. Mettre en place un accompagnement spécifique pour chaque salarié au retour de son congé parental, d'ici fin 2022

A propos de France 2030

France 2030 est un plan qui vise à transformer durablement des secteurs clés de notre économie (énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.

Inédit par son ampleur, ce plan de 54 Mds€ soutient nos entreprises, nos start-up, nos écoles, nos universités, nos organismes de recherche pour qu'ils réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu est de leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et de faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50% de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm). Pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares, ce plan est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement, en charge de France 2030, pour le compte de la Première ministre, en lien avec les ministères concernés.

A propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr - <https://presse.bpifrance.fr/> -

Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse

À propos de la Mission French Tech

La Mission French Tech est la mission de l'État chargée de soutenir la structuration et la croissance de l'écosystème des start-up françaises, en France et à l'international. Rattachée à la Direction Générale des Entreprises, au sein du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique, elle fédère et anime l'écosystème de la French Tech avec un réseau de 16 Capitales et 99 Communautés French Tech labellisées, en France et à l'international. Elle accompagne également des start-up en facilitant leurs interactions avec l'administration via un réseau de plus de 60 Correspondants French Tech. La Mission French Tech accompagne les start-up les plus matures à travers le programme French Tech Next40/120, mais également des start-up positionnées sur des secteurs identifiés comme stratégiques dans le cadre de France 2030 avec le programme French Tech 2030. Enfin, à travers le programme French Tech Tremplin, la Mission French Tech permet à des personnes éloignées de l'entrepreneuriat de créer leur start-up, partout en France.

Contacts presse

Cabinet de Bruno Le Maire : presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr - 01 53 18 41 13

Cabinet de Roland Lescure : presse@industrie.gouv.fr - 01 53 18 46 19

Cabinet de Jean-Noël Barrot : presse@numerique.gouv.fr - 01 53 18 43 42

Cabinet de Sylvie Retailleau : presse.mesr@recherche.gouv.fr

Secrétariat général pour l'investissement : presse.sgpi@pm.gouv.fr

Bpifrance : presse@bpifrance.fr

Pierre Cejka : pierre.cejka@bpifrance.fr - 06 63 78 64 21

Direction générale des Entreprises : presse.dge@finances.gouv.fr

Mission French Tech : ft.presse@finances.gouv.fr